

PROJET D'ASSOCIATION DE LA MFR DE GIEN 2021-2026

1. Former des jeunes par la pédagogie de l'alternance, notre cœur de métier

- 1.1. Amener l'apprenant à **réussir** conjointement son **parcours scolaire** et son **projet professionnel** : sensibiliser à la santé et à la sécurité par des actions individuelles et collectives, mieux prendre en compte l'évolution de son parcours, partager et transmettre les savoir-faire
- 1.2. Se réappropriier les **outils de la pédagogie de l'alternance** des MFR : particulièrement le plan de formation, le plan d'étude et la mise en commun. Formaliser la séquence du bilan. Développer notre pédagogie de terrain avec les acteurs du monde professionnel.
- 1.3. Développer l'**apprentissage** aux côtés du statut scolaire dans notre pédagogie de l'alternance : ouvrir le statut apprenti sur le Bac Pro pour commencer et réfléchir à des évolutions possibles
- 1.4. Réussir la **diversité** qui caractérise notre offre de formation, en alliant production et services : installer durablement la formation SAPVER, proposer des actions de formation SST
- 1.5. Développer la formation des apprenants à la **transition agroécologique** : sensibiliser aux différentes pratiques agricoles, favoriser les circuits courts
- 1.6. Réussir la **transition numérique** pour tous les acteurs de la MFR : développer l'utilisation de l'espace numérique de travail (i-ENT) par les apprenants et les familles, créer une classe virtuelle, former les personnels aux évolutions du numérique

2. Apprendre à vivre ensemble, notre cœur d'éducation

- 2.1. Apprendre et entretenir **politesse et respect mutuel** : sensibiliser aux droits et devoirs de chacun, accueillir l'inclusion, pérenniser les dispositifs d'aide aux personnes en situation de handicap
- 2.2. Développer la **curiosité et l'ouverture d'esprit** : développer et faire vivre l'animation à la MFR, développer des projets d'Education aux Mondes et aux Autres (un des projets des MFR au niveau national), favoriser les projets de mobilité (Erasmus, voyages d'étude, échanges)

- 2.3. Travailler le **goût de l'effort au service de l'estime de soi et de son épanouissement personnel** : contribuer à développer l'autonomie du jeune, pérenniser les services, les séquences de tutorat, savoir se rendre utile
- 2.4. Instaurer une politique de **santé et de préservation de l'environnement** au sein de la MFR : créer une mission santé, acculturer les apprenants et leurs familles au « mieux manger », mettre en œuvre les composantes de la loi EGALIM

3. Une gouvernance associative responsable au service du projet de la MFR

- 3.1. S'engager dans une démarche **d'amélioration continue de la qualité** : obtenir la certification Qualiopi, obtenir et faire vivre le label RSO Lucie
- 3.2. Favoriser **l'implication des familles** : pérenniser des actions de convivialité (Paroles de familles) et relancer des événements festifs, sensibiliser les familles à comment elles pourraient contribuer à la vie de la MFR, améliorer l'information de la vie à la MFR pour les familles, installer la mission Accueil des nouveaux élus et étoffer le conseil d'administration pour améliorer sa représentativité
- 3.3. Cultiver le sens de **l'écoute** entre tous les acteurs de la MFR : pérenniser la réunion de la Commission Restauration deux fois par an, pérenniser le Point Ecoute, instituer une commission RSO et une commission Handicap, organiser des temps de travail avec le Conseil et l'équipe sur un thème donné, valoriser les ressources humaines par un management participatif
- 3.4. Poursuivre l'amélioration de **l'outil de travail** : améliorer le pôle restauration, réfléchir aux futurs investissements tout en conservant une veille financière

4. Entretenir nos partenariats socio-professionnels pour vivre notre territoire

- 4.1. **Être plus connu et reconnu sur le territoire** : développer l'accueil de groupe, installer durablement la mission Communication, améliorer le site internet, la communication par les réseaux sociaux, continuer la représentation sur les forums des métiers et autres manifestations
- 4.2. **Monter des projets pédagogiques** avec les parties prenantes du territoire : nos élus locaux, les associations voisines, se rapprocher des initiatives locales en matière de tourisme rural
- 4.3. Se mobiliser pour une **identité agricole et rurale positive** : rester fiers de nos racines rurales tout en prenant en compte les avancées sur le bien-être animal et la préservation de notre environnement